

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME**Tableau d'identification**

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapports	Puissance administrative en France
2,0 FSI Sty lance	09/2005	1P12M10000	BLR ou BVY	1984/ 110/150	Méca/6 (02S)	9
2,0 FSI Sty lance	09/2005	1P12M30000			Auto/6 (09G)	10
2,0 TDI Sty lance	09/2005	1P12310000	BKD	1968/ 103/140	Méca/6 (02Q)	8
2,0 TDI Sty lance	09/2005	1P12330000			Robotisée/6 (02E)	8
2,0 TDI Gran Via	07/2007	1P12310000	BMM	1968/ 103/140	Méca/6 (02Q)	8
2,0 TDI Gran Via	07/2007	1P12330000			Robotisée/6 (02E)	8
2,0 TDI FAP Sty lance	09/2005	1P12710000	BMM	1968/ 103/140	Méca/6 (02Q)	8
2,0 TDI FAP Sty lance	09/2005	1P12730000			Robotisée/6 (02E)	8
2,0 TDI FAP Gran Via	07/2007	1P12710000	BMM	1968/ 103/140	Méca/6 (02Q)	8
2,0 TDI FAP Gran Via	07/2007	1P12730000			Robotisée/6 (02E)	8

PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

La plaque constructeur est implantée sur le longeron d'aile avant gauche, visible depuis le compartiment moteur (**Fig.1**).

Elle indique sur chaque ligne :

- 1. le nom du constructeur
- 2. le numéro de réception communautaire
- 3. le numéro d'identification du véhicule
- 4. le poids total autorisé en charge
- 5. le poids total roulant autorisé
- 6. le poids maxi autorisé sur l'essieu avant
- 7. le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière
- 8. le type du véhicule
- 9. le coefficient d'absorption des fumées
- 10. code moteur et informations sur l'homologation.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (B)

Le numéro d'identification du véhicule (VIN), à 17 caractères (norme CEE), est gravé sur le longeron d'aile avant droit. Il est également inscrit sur la plaque constructeur, sur l'autocollant dans le coffre et à la base du pare-brise, côté gauche (**Fig.1**).

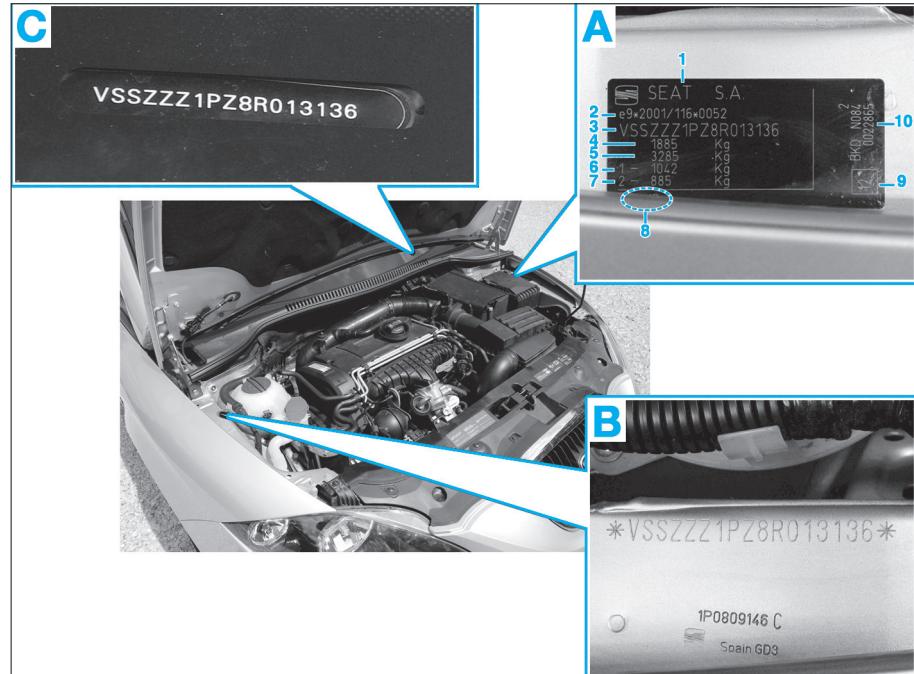


Fig. 1

PLAQUETTE D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (C)

La plaquette d'identification du véhicule est collée dans la cavité de la roue de secours dans le coffre à bagages (**Fig.2**).

Elle contient les données suivantes :

- 1. Numéro d'ordonnancement de la production
- 2. Numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis)
- 3. Numéro de type
- 4. Explication du type / puissance-moteur
- 5. Lettres-repères de moteur et de boîte de vitesses
- 6. Numéro de peinture / code de l'équipement intérieur
- 7. Numéro des options
- 8. Valeurs de consommation en l/100 km (ville, route, mixte)
- 9. Valeurs des émissions de CO₂ en g/km (ville, route, mixte).

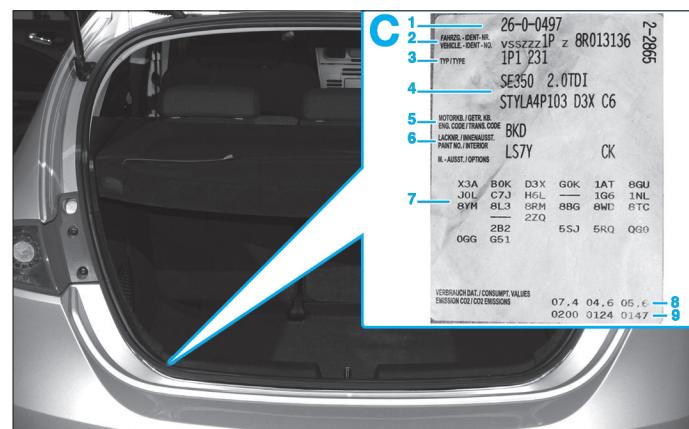
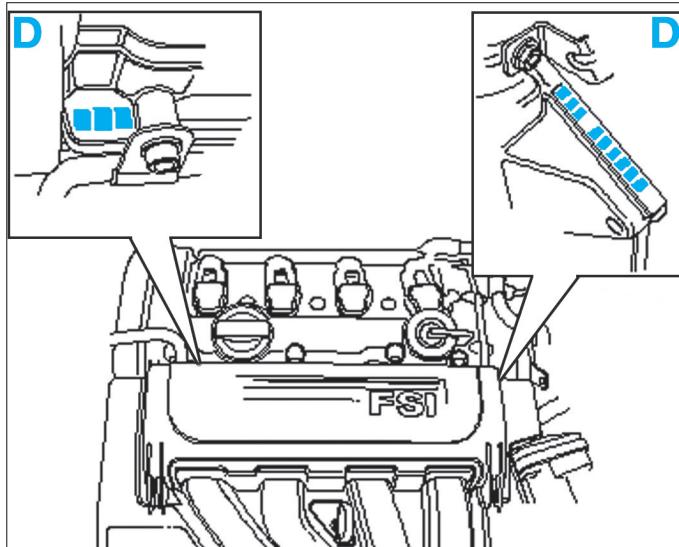


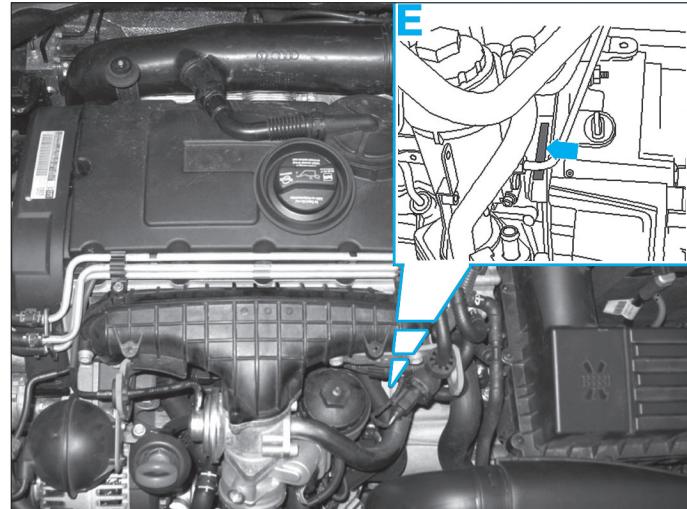
Fig. 2

IDENTIFICATION DU MOTEUR ESSENCE (D)

Le numéro de moteur (lettres-repères moteur et numéro d'ordre) se trouve devant, sur la ligne de joint entre le moteur et la boîte de vitesses (**Fig.3**).

**Fig. 3****IDENTIFICATION DU MOTEUR DIESEL (E)**

Le numéro du moteur (lettres-repères moteur et le numéro d'ordre) se trouve à l'avant sur la ligne de joint moteur/boîte de vitesses (**Fig.4**).

**Fig. 4**

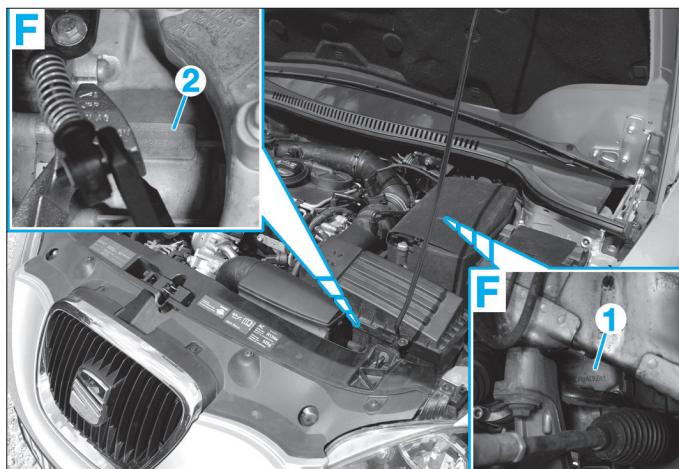
Un adhésif avec les lettres-repères du moteur et le numéro d'ordre est apposé sur le protecteur de la courroie crantée.

Les "lettres-repères du moteur" figurent également sur la plaquette d'identification du véhicule.

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES (F)

Lettres-repères et date de fabrication (1) (**Fig.5**).

Type de boîte de vitesses (2).

**Fig. 5**

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (mm)

Longueur : 4315 mm
Largeur : 1768 mm
Hauteur : 1458 mm
Empattement : 2578 mm
Voie avant : 1533 mm
Voie arrière : 1517 mm

MASSES (kg)

	2.0 FSI BVM	2.0 FSI Tiptronic	2.0 TDI BVM	2.0 TDI DSG
A vide en ordre de marche	1260 / 1367*	1300 / 1407*	1315 / 1422*	1355 / 1462*
Total maxi roulant autorisé	1830	1870	1885	1925
Poids maxi autorisée de la remorque freinée			1400	

*: Le poids en ordre de marche peut augmenter en fonction des options.

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	Modèle			
	2.0 FSI BVM	2.0 FSI Tiptronic	2.0 TDI BVM	2.0 TDI DSG
Vitesse maxi (km/h)	210	208	205	
0-100 Km/h (s)	8,8	9,4	9,3	
Reprise de 80 à 120 km/h en 5 ^{ème}	9,2	11,9	8,2	8,5
Reprise de 80 à 120 km/h en 6 ^{ème}	11,6	17,1	10,1	10,7
Accélération 1000 mètres	30,2	30,6	30,6	
Consommation : (l/100 km)				
- Cycle urbain	11,1	12	7,4	7,3
- Cycle extra-urbain	6,1	3,3	4,6	4,9
- Cycle mixte	7,9	8,4	5,6	5,7
Émission CO2 (g/km)				
- Cycle urbain	266	288	200	197
- Cycle extra-urbain	146	151	124	132
- Cycle mixte	190	202	151	154

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette située sur la trappe à carburant (Fig.6).



Fig. 6

Couple de serrage de la roue : 12 daN.m.

LEVAGE

! Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser du matériel qui ne soit pas équipé de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal sur métal qui agresserait la protection d'origine.
Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et à l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des empreintes réalisées sur la feuillure du bas de caisse, sur lesquelles le cric de bord vient se positionner. Des repères effectués sur les bas de caisse signalent précisément l'emplacement de ces points de levage (Fig.7).

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

À l'avant et à l'arrière, positionner la tête du cric munie d'une cale en bois ou le bras du pont élévateur, sous les renforts verticaux du bas de caisse, à hauteur du repère pour le cric.

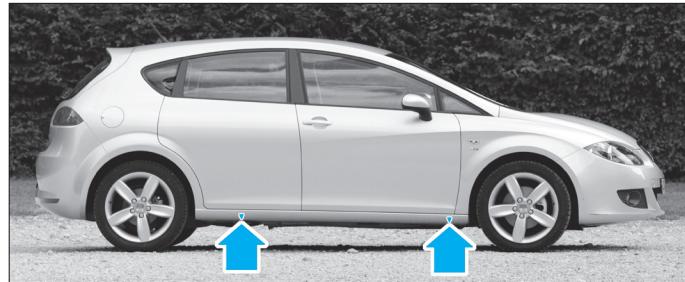


Fig. 7



Le véhicule ne doit, en aucun cas, être soulevé en prenant appui sous le moteur, la boîte de vitesses ou les trains roulants.

REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, un point d'ancre est situé sous la partie arrière droite du véhicule (Fig.8).

CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.

! Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une courte distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

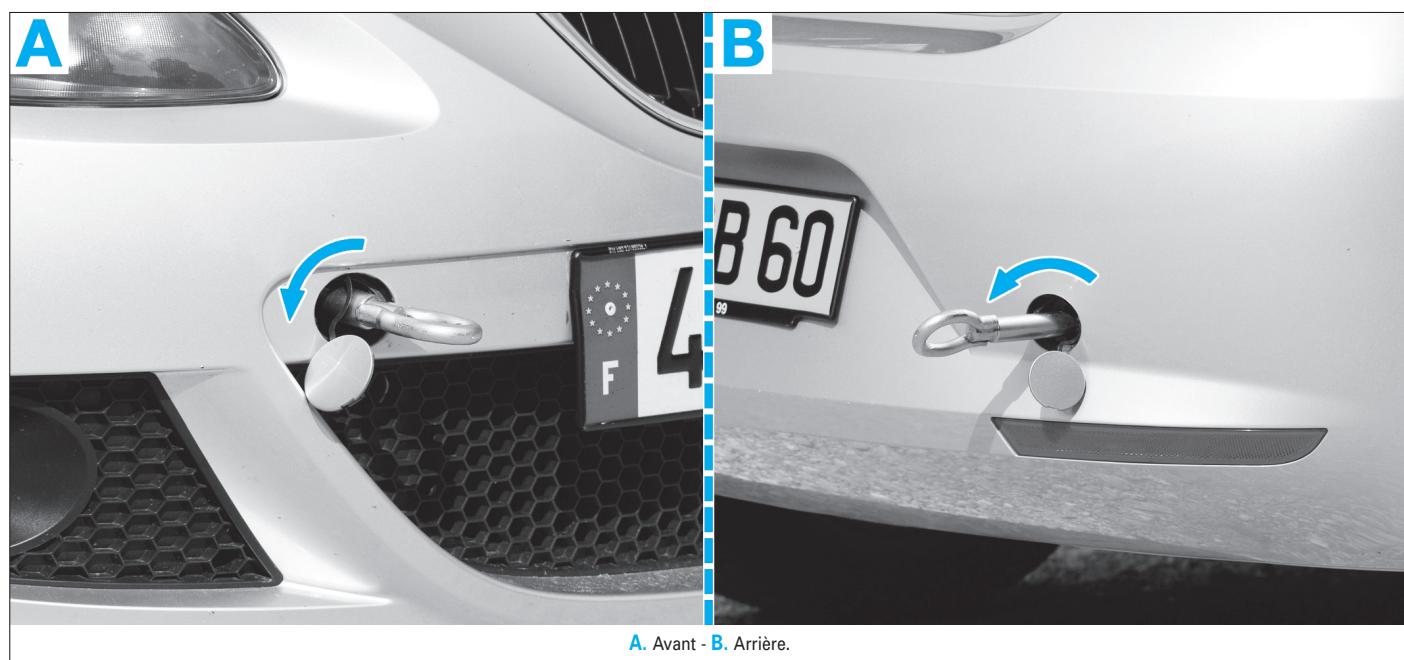


Lors d'une panne de l'installation électrique, ne pas remorquer le véhicule. En effet, l'antivol électrique de direction ne pourra pas être déverrouillé.

PARTICULARITÉS DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, il est impératif de respecter les règles suivantes :

- levier de sélecteur en position "N",
- remorquer le véhicule à une vitesse inférieure à 50 km/h sur un parcours limité à 50 km maximum.



A. Avant - B. Arrière.

Fig. 8

PROGRAMME D'ENTRETIEN

PLAN D'ENTRETIEN**Travaux à effectuer tous les 7 500 km**

- Huile moteur : vidanger/aspirer, remplacer le filtre à huile (uniquement pour les moteur diesel utilisant du carburant ayant une forte teneur en soufre).
- Filtre à carburant (moteur TDI) : remplacer (uniquement en cas d'utilisation de carburant à forte teneur en soufre).

Travaux à effectuer tous les 15 000 km ou tous les 12 mois

- Huile moteur : vidanger/aspirer, remplacer le filtre à huile.
- Plaquettes de frein : contrôler l'épaisseur des plaquettes des freins.
- Indicateur de périodicité d'entretien : remettre à zéro.

Équipement électrique

- Éclairage avant : contrôle du fonctionnement des feux de position, feux de croisement, feux de route, projecteurs antibrouillard, clignotants, signal de détresse.
- Éclairage arrière : contrôle du fonctionnement des feux stop (y compris le 3^e feu stop), feux arrière, feux de recul, feux AR de brouillard, feux de plaque de police, clignotants, signal de détresse, éclairage de coffre à bagages (plusieurs lampes).
- Éclairage intérieur, éclairage de la boîte à gants, témoins de contrôle, avertisseur sonore : contrôle de fonctionnement.

Pneumatiques

- Pneus : contrôle de l'état et de l'aspect des roues (y compris la roue de secours).
- Pression de gonflage des 4 pneus et de la roue de secours : contrôle.

Travaux à effectuer tous les 30 000 km ou tous les 24 mois

Plus les opérations des 15 000 km ou tous les 12 mois.

Équipement électrique

- Autodiagnostic : interrogation de la mémoire de défauts à l'aide du lecteur de défauts

Extérieur du véhicule

- Essuie-glace/lave-glace et lave-projecteurs : contrôle du réglage des gicleurs.

Sous du véhicule

- Freins : contrôler l'épaisseur des plaquettes de frein avant et arrière.
- Echappement : contrôler les fixations ainsi que l'absence de fuites.

Compartiment moteur

- Filtre à carburant (moteur Diesel) : remplacer (uniquement en cas d'utilisation de carburant conforme à la norme DIN 590).
- Lave-glaces/lave-projecteurs : appoint de liquide de lavage.
- Batterie avec œil magique : contrôle de l'affichage et appoint d'eau distillée si nécessaire.
- Courroie accessoires : contrôler l'état de la courroie.

Travaux à effectuer tous les 60 000 km ou tous les 48 mois

Plus les opérations des 30 000 km ou tous les 24 mois.

Équipement électrique

- Éclairage : contrôler le réglage des projecteurs.

Extérieur du véhicule

- Toit ouvrant : contrôler le fonctionnement, le nettoyer et l'enduire de graisse en aérosol.
- Arrêts de porte, goujons de fixation, bariollets et crochets du capot moteur : graissage

Sous du véhicule

- Boîte de vitesses séquentielle (DSG) : remplacer l'huile et le filtre à huile.
- Freins :
 - contrôler l'épaisseur des plaquettes et des disques de frein avant et arrière.
 - contrôler l'absence de fuites.
 - contrôler le niveau de liquide de frein en fonction de l'usure des plaquettes.
- Rotules sur l'essieu avant : contrôle du jeu, de la fixation et des soufflets d'étanchéité.
- Moteur, boîte de vitesses, couple réducteur, direction, manchettes d'articulation : contrôle visuel de l'étanchéité et de l'état.
- Protection du soubassement : contrôle visuel de l'état.

Compartiment moteur

- Bougies d'allumage : remplacement.
- Filtre à pollen : remplacement.
- Courroie accessoires : contrôler l'état et la tension de la courroie (véhicule sans galet tenser automatique).
- Refroidissement : contrôler le niveau de liquide de refroidissement et la protection antigel.
- Moteur (par le haut) et compartiment moteur : procéder au contrôle visuel de l'état et de l'étanchéité.

Tous les 90 000 km

- Filtre à air : nettoyer le boîtier et remplacer le filtre à air (ou 6 ans).
- Filtre à carburant (moteur Diesel) : remplacer (uniquement en cas d'utilisation de carburant conforme à la norme DIN 590).

À 90 000 km puis tous les 30 000 km

- Courroie de distribution : contrôler son état et la remplacer si nécessaire (uniquement pour les moteurs essence).

Tous les 120 000 km

- Opération des 60 000 km, plus :
 - Courroie de distribution et galet tendeur (moteur Diesel) : remplacer.

Tous les 150 000 km

- Filtre à particules (moteur Diesel en étant équipé) : contrôler.

Tous les 180 000 km

- Courroie de distribution et galet tendeur (moteur essence) : remplacer.

Travaux à effectuer tous les 36 mois (puis tous les 24 mois)

- Liquide de frein : remplacer puis purger du circuit de freinage.